

Choses et autres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 2: *

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-703663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

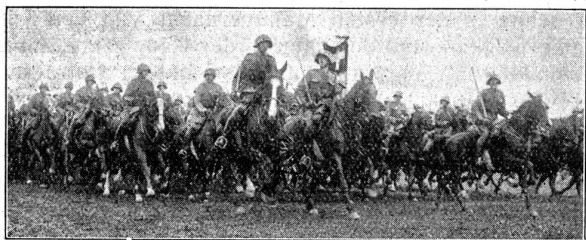
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Choses et autres

Après les manœuvres.

Certes notre armée a été magnifique d'entrain et de courage mais comme toujours on peut faire mieux encore. Notre matériel doit être encore perfectionné et augmenté! De nouveaux sacrifices sont nécessaires! Il a fallu batailler longuement pour obtenir quelques millions destinés à notre aviation; il faudra reprendre la lutte avec acharnement pour obtenir de certains entêtés les crédits indispensables à notre armée. A Oron, Monsieur le Conseiller fédéral Minger débutait pour ainsi dire dans la vie militaire publique en inspectant la 1^{re} division.

Il s'est acquitté de sa difficile mission avec tact et autorité. Peu après, le défilé il a cependant fait à l'envoyé



Défilé der 1. Division. — Kav.-Brigade 1.
Défilé de la 1^{re} Division — Brigade de Cavalerie 1.
(M. Kettel, Genf.)

du « Journal de Genève » certaines déclarations que chacun doit méditer. Nous les reproduisons telles quelles:

« Il ne faut pas s'imaginer qu'en ce qui concerne le matériel, notre armée soit à la hauteur des exigences modernes. Nous ne sommes pas « prêts », pour employer une expression consacrée. Après 1918, nous avons vécu sur les réserves accumulées pendant la guerre que, grâce aux travaux de chômage, nous avons pu quelque peu renouveler. Mais, actuellement, pour équiper les recrues, nous devons demander des crédits spéciaux, car nos



Défilé der 1. Division. — Gebirgs-Sanitätsabteilung 11.
Défilé de la 1^{re} Division. — Groupe sanitaire de montagne 11.
(M. Kettel, Genf.)

stocks sont épuisés. En outre, une partie de notre parc d'artillerie est usagé; de plus, la loi prévoit que les troupes de plaine doivent être équipées pour la guerre de montagne; il a là une adaptation fort importante et qui exige du matériel nouveau, notamment pour les transports. Cette adaptation doit se faire progressivement. Enfin, vous savez que nous n'avons pas encore de masques contre les gaz.

Il faut avoir le courage d'envisager nettement la situation; mon dessein, ajoute M. Minger, est de présenter un budget unique, en renonçant à tous les crédits accessoires et à mettre le peuple en face de la réalité. Une augmentation des dépenses est inévitable; actuellement, en groupant tous les postes, nous arrivons à 89 millions; l'an prochain, il faudra compter avec une

dizaine de millions supplémentaires, nécessités, comme je vous l'ai dit, par l'acquisition de matériel et d'équipement et par les frais de l'assurance militaire. Le peuple, nous en sommes certains, conclut M. Minger, comprendra la nécessité où nous nous trouvons de lui demander ce sacrifice. L'enthousiasme provoqué par le défilé chez des milliers de spectateurs vient encore de montrer combien l'armée est populaire chez nous.

L'armée.

Parce que notre démocratie doit pouvoir opposer la force à la violence, l'armée est nécessaire. Le peuple suisse aime son armée, parce que sa glorieuse histoire est liée à la conquête de nos libertés. Il estime et respecte ses soldats parce qu'ils ne feront jamais qu'une guerre défensive. D'autre part, notre patriotisme, foyer de culture, de civilisation et de progrès social, n'est point une étroitesse d'esprit opposée à l'avènement définitif de la paix universelle. L'épanouissement des grandes nations qui nous entourent ne suscitera jamais l'envie chez nous. Nous applaudissons à tous ces progrès, dont nous enrichissons notre propre culture pour la faire rayonner autour de nous. Jamais, par conséquent, notre troupe ne sera au service d'un nationalisme trop étroit. La Suisse maintiendra son armée pour assurer son indépendance



Défilé der 1. Division. — Radfahrer-Kp. 1.
Défilé de la 1^{re} Division — Cp. de cyclistes 1.
(M. Kettel, Genf.)

contre toute ingérence étrangère, pour protéger l'ordre démocratique contre les dangers intérieurs. Aussi longtemps que la justice et le respect du droit ne règneront pas définitivement sur les esprits et sur les cœurs, nous accepterons le sacrifice qu'exige la défense nationale, parce que la vertu de prudence est encore plus nécessaire à la nation qu'à l'individu.

Président Musy (1^{er} août, Genève.)

Ceux qui passent en landsturm.

Le Département militaire fédéral a pris les dispositions suivantes concernant le passage dans la landwehr et le landsturm, ainsi que la libération de service.

Passent dans la landwehr au 31 décembre 1930: a) les capitaines nés en 1892; b) les premiers-lieutenants et lieutenants en 1898; c) les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe 1898, appartenant à toutes les armes à l'exception de la cavalerie; d) cavalerie: tous les sous-officiers, appointés et soldats de la classe de 1898. En outre, les sous-officiers, appointés et soldats des classes de 1899 et 1900 qui ont terminé leur école de recrues comme recrue avant le 1^{er} janvier 1922. Les dispositions de la lettre c sont applicables aux hommes d'autres armes incorporés dans des états-major et des unités de la cavalerie (personnel de santé, ordonnances d'officiers, etc.).

Passent en landsturm au 31 décembre 1930: a) les capitaines nés en 1886; b) les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1890; c) les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe de 1890 appartenant à toutes les armes.

Sont libérés des obligations militaires au 31 décembre 1930, les officiers de tout grade de la classe 1878; b) les sous-officiers, appointés et soldats de toutes armes de la classe de 1882.

La préparation à la guerre

Par les vertus militaires que nous avons énumérées dans le chapitre qui précède, l'armée acquiert le sentiment de sa cohésion. Mais elle ne sera bonne pour la guerre qu'au moment où ceux qui la composent auront reçu pour le combat une instruction conforme aux exigences modernes.

Le perfectionnement des armes complique chaque jour davantage la tâche des instructeurs de tous grades. Il est indispensable en effet que le soldat sache en toutes circonstances se servir au mieux de son arme. Il doit



Défilé der 1. Division. — Gebirgs-Artillerie, gebastet.
Défilé de la 1er Division — Batteries d'artillerie de montagne, bâties. (M. Kettel, Genf.)

savoir profiter de tous les avantages que le terrain peut lui offrir et mettre tout en œuvre pour s'abriter et améliorer sa position, comme il doit avoir appris à exécuter exactement les ordres de son chef direct quand il est à portée de la voix et savoir se tirer d'affaire lorsqu'il est livré à sa propre initiative. C'est la raison pour laquelle les mêmes mouvements doivent être exercés jusqu'au moment où l'on peut supposer que d'eux-mêmes les soldats les exécuteront au moment voulu d'une façon pour ainsi automatique. Une instruction superficielle ne résiste pas aux émotions du combat; seuls les enseignements approfondis garantissent le succès. Une instruction insuffisante se payera à la guerre par des pertes inutiles.

La guerre exige un si grand nombre de connaissances de la part du soldat que celui-ci doit en temps de paix déjà vouer à son métier l'attention la plus soutenue pour être bon à quelque chose devant l'ennemi. Celui qui ne se sent pas poussé par sa conscience à remplir son devoir et plus que son devoir, à se pénétrer du métier des armes aussi complètement qu'il est possible, ne sera pas d'un concours bien utile. Il ne faut pas oublier que l'on ne cherche pas à obtenir de nos troupes le maximum de ce qui peut leur être enseigné, mais bien le minimum indispensable pour qu'elles soient aptes à la guerre. Le moins bien doué des soldats peut donc s'il y met quelque persévérance et de la bonne volonté acquérir un entraînement suffisant pour pouvoir en toute confiance partir en campagne. Ainsi notre armée tout entière pourra se dire prête à la guerre.

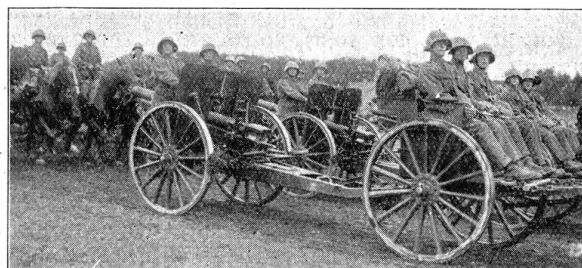
Pour la raison précisément que le temps nous est strictement mesuré, il est du devoir de chaque homme de chercher à compléter son instruction militaire en dehors du service. La Suisse est le seul pays qui laisse un équipement complet aux mains de ses soldats. Mais elle ne leur confie pas un fusil pour qu'ils le laissent d'un cours de répétition à l'autre reposer dans un grenier. Ils doivent s'en servir régulièrement. Le tir est la principale

raison d'être du fantassin et il importe qu'il s'y perfectionne sans relâche. Notre adresse, proverbiale à l'étranger, n'est malheureusement pas à la hauteur de sa réputation. Certes, les résultats qu'obtiennent nos meilleurs tireurs dans les matches internationaux sont brillants et nous font grand honneur, mais il faut considérer avant tout les moyennes de nos cours de répétition. Or, elles sont loin d'être ce qu'elles pourraient et nous avons dans ce domaine beaucoup de progrès à réaliser. Il est donc du devoir de chaque soldat de se perfectionner dans le tir, ce qu'il pourra faire dans les sociétés locales.

A côté du tir nous ne saurions trop recommander les exercices qui fortifient, endurent et assouplissent vraiment le corps et le préparent ainsi aux fatigues de la vie militaire: la gymnastique, la nage, la rame, le patinage, le ski, le football sont excellents. Mais que le sport proprement dit ne fasse pas oublier la marche si délaissée à notre époque de cyclisme et d'automobilisme. Quant aux ascensions, il est presque inutile de vanter les saines émotions de tous genres qu'elles procurent. Le devoir se concilie ici avec le plaisir.

Au point de vue éducatif et moral le service militaire, tel qu'on le comprend chez nous, est éminemment utile. Ne rapproche-t-il pas tous ceux que la langue, les habitudes, la profession ou l'éducation ont séparés, et, abolissant tous les contrastes, ne met-il pas côte à côte les Confédérés de tous les coins du pays en vue d'un travail commun et dans une commune pensée?

Ne nous fait-il pas connaître les beautés de la Suisse? Combien de contrées, de sites pittoresques, n'aurions-nous jamais vus si les manœuvres ne nous y avaient pas amenés? Il éveille de plus l'esprit d'ordre et d'exactitude; il trempe les volontés. C'est pour tous ceux qui redoutent les efforts et mesurent de trop près



Défilé der 1. Division. — Feld-Batterie.
Défilé de la 1er Division. — Batteries d'artillerie de campagne 7,5 cm. (M. Kettel, Genf.)

les difficultés, pour tous les « enfants gâtés », pour les douillets et les timorés, la plus salutaire des leçons d'énergie. Il nous prépare enfin à la lutte pour la vie et à quelques-unes des privations qu'elle comporte. C'est le contrepois indispensable à toutes les influences amollissantes dont notre époque est la proie. Ce n'est pas sans raison que les entreprises de transports, les autorités fédérales et cantonales et d'autres institutions cherchent leur personnel essentiellement parmi les aptes au service.

Pour toutes ces raisons, le milicien suisse une fois rentré à son foyer ne se défera pas de ses devoirs de soldats avec son uniforme. Il doit en tous temps se constituer le fidèle gardien et l'ardent défenseur de notre armée et songer sans cesse aux intérêts de celle-ci dans l'exercice de ses droits civiques. Il aura maintes occasions de démontrer la nécessité de notre organisation militaire tant à ceux qui ne font pas de service qu'aux adversaires systématiques de nos institutions. L'armée coûte cher, il

est vrai, mais les millions du budget militaire ne sont pas autre chose qu'une prime d'assurance contre la guerre. Cet argent d'ailleurs n'est pas perdu pour le ménage suisse et reste en grande partie dans le pays. Tout le monde jusque dans les vallées les plus reculées en bénéficie plus ou moins. Notre matériel de guerre est fabriqué, à l'exception de quelques rares pièces, dans notre pays. La fabrication des voitures militaires, des fusils et pistolets, de la poudre, des munitions, la confection des uniformes, des souliers, des selles et des harnachements, etc., l'entretien du matériel de guerre, donnent un gain assuré à un grand nombre d'ouvriers, d'employés et de fonctionnaires, exclusivement de nationalité suisse. Plus de 6500 chevaux de cavalerie, représentant une valeur de plus de 10 millions de fr. payés par le budget militaire, sont employés dans l'agriculture, dans l'industrie et le commerce.

En outre, presque toutes les dépenses pour les cours d'instruction (subsistance, solde, munition) pour les sociétés de tir, pour l'assurance militaire, le remplacement des instituteurs, les subsides aux indigents, servent directement ou indirectement au développement de notre force nationale. Les dépenses militaires constituent donc des sacrifices productifs d'intérêts. Est-ce donc là demander un sacrifice exagéré de notre peuple pour le maintien de notre armée alors que nous dépensons annuellement pour l'alcool 600 millions de fr. et pour le tabac 300 millions!

Rappelons-nous que grâce à l'armée notre pays jouit de l'estime et de la considération générales, et que l'argent dépensé revient sous cette forme encore au citoyen suisse. L'armée ne pourra remplir sa tâche délicate qu'autant qu'elle poussera des racines profondes dans le peuple, qu'autant qu'elle jouira de la confiance de toute la nation. Aussi ne suffit-il pas de manifester son patriotisme par des discours de tirs fédéraux. Il faut, en vouant tous nos soins notre armée, prouver que nous entendons à tout prix conserver notre liberté. Qui sait si nous n'aurons pas à bref délai besoin de notre armée pour la défendre, car la situation générale demeure grave. Or, ce n'est pas quand le danger est prêt à surgir qu'on peut rattraper le temps perdu, accomplir en quelques heures la besogne de plusieurs années. Il ne sert de rien alors de se lamenter et de faire diligence, de se montrer enflammé de courage et de patriotisme. Il faut subir son destin. Puisseons-nous tous nous en souvenir et trouver dans ces constatations la force de faire tout notre devoir.

La sécurité de notre pays sera d'autant plus grande que notre armée sera plus apte à la guerre. Notre histoire, dit notre «Instruction sur le service en campagne», et celle d'autres petits Etats, prouve qu'une lutte en apparence sans espoir peut finalement aboutir à un succès. Un peuple, même vaincu, a plus fait pour sa liberté en sauvegardant son honneur et en forçant l'estime, qu'en se soumettant honteusement. C'est par des actes, et non par des paroles, que se manifeste la résolution de tenir et l'amour du pays. Soutenue par un peuple déterminé à affronter le danger, à supporter les privations et les souffrances, l'armée sera de taille à maintenir notre antique indépendance.

C'est par un dévouement sans bornes à la patrie, par une discipline stricte, une bonne camaraderie, une instruction dirigée en vue de la guerre, que nos milices imposeront le respect dont la Suisse a besoin vis-à-vis de l'étranger et prouveront aux belligérants de l'avenir qu'elle n'est point une quantité négligeable. Plus notre

armée sera forte, plus il deviendra probable qu'on n'attentera jamais à notre neutralité.

Notre pays mérite que nous le léguions intact à nos enfants!
Colonel Schibler.

Billet du jour

Avez-vous suivi les manœuvres de la 1^{re} division et avez-vous vu le défilé qui les clôtura le jeudi 11 septembre dernier? J'en doute, car il est évident que les citoyens ne peuvent pourtant pas tout donner de leur temps pour les choses de la patrie. Mais nous en savons assez par les journaux et les récits de nos camarades sous les armes pour nous féliciter de ce qui fut une formidable (le mot n'est pas trop fort) manifestation de la force de notre armée.

J'ai eu personnellement le privilège de traverser les lignes de manœuvres le mercredi soir, à la hauteur d'Oron-la-Ville, centre des mouvements. Ce fut absolu-



Manöver der 1. Division. — Die Kunst, den Manövern die gute Seite abzugewinnen.

Manœuvres de la 1^{re} Division. — L'art de prendre les manœuvres du bon côté.

(M. Kettel, Genf.)

ment inoubliable : le voyageur qui venait de Lausanne pour se diriger vers Fribourg entraînait, peu après la traversée de la capitale vaudoise, dans un pays complètement militarisé. Sur les routes des sections d'infanterie regagnaient leurs cantonnements, des compagnies de mitrailleurs s'étaient arrêtées le long d'un bois; plus loin des sanitaires avaient formé un bivouac dans une belle prairie. Voici une clairière; des fantassins ont posé là armes et bagages et procèdent à un nettoyage complet avant la grande parade du lendemain. On chante, on rit . . . on se sent heureux de vivre. Plus loin, c'est une ferme. Naturellement la grange a servi de logement aux troupes; la maison est envahie. Un caporal fait le galant auprès des filles rougissantes. Un débrouillard s'est installé dans la cuisine et fait sauter l'omelette au lard dans une poêle gigantesque. Tout autour des bâtiments règne une activité joyeuse.

Plus loin encore, un village est occupé par de la cavalerie; c'est l'heure du pansage. Les habitants entourent les soldats avec intérêt et les enfants apportent les bidons d'eau.

Sur les routes des convois de subsistances, des cyclistes, des autos transportant des officiers supérieurs . . . le pay entier est absorbé par l'armée.